

# Commune d'ETAIN

## MARCHE DE TRAVAUX CREATION DU LOTISSEMENT DU VIEUX MOULIN A VENT

### RAPPORT DE PRESENTATION

#### 1. Nature et étendue des besoins à satisfaire

La Commune d'Etain a procédé à un appel public à concurrence pour la réalisation d'un nouveau lotissement communal, jouxtant les précédentes réalisations, route de Damvillers, comprenant 15 lots et une voie publique. Le marché se décompose en lots :

- Lot 1 : Voirie, Assainissement, Eau potable
- Lot 2 : Electricité, Gaz, Télécom, Eclairage Public

Le Cabinet Thierry Dehove a été désigné en qualité de maître d'œuvre par délibération du Conseil Municipal d'Etain en date du 18.12.2006

L'estimation produite par le maître d'œuvre s'établit à 362 893.96 HT décomposée comme suit :

- Lot 1 : 252 803.76 € HT
- Lot 2 : 110 090.20 € HT

Le financement de cette opération se fera pour partie par les aides prévues auprès de financeurs (Conseil Général de la Meuse), et le reste sur les fonds propres de la commune avant commercialisation des lots.

#### 2. Procédure de passation de marché

Au vu de l'estimation produite par le maître d'œuvre, la collectivité a engagé une procédure de marché négocié avec publicité et mise en concurrence telle que définie aux articles 35-I-5e, 65 et 66 du Code des Marchés Publics 2006 (Décret n°2006-975 du 01.08.2006).

L'avis d'appel public à concurrence a été transmis le 25.07.2007 à l'Est Républicain (rubrique annonces légales)

Les candidatures et offres devaient être déposées pour le 31.08.2007 à 12h00 soit 37 jours après l'envoi à publication.

#### 3. Déroulement de la procédure :

Suite à l'avis paru dans l'Est Républicain du 30.07.2007, 9 candidats ont remis un pli, dont un l'ayant fait en 2 envois (le premier ayant été annulé à la demande du candidat qui en a envoyé un second, complet). Un pli ne contenait pas d'offre (entreprise SLD), et un autre ne comportait aucune pièce administrative (entreprise COLAS). Plusieurs entreprises se portaient candidates pour les deux lots.

Le 31.08.2007 à 14h00, la personne responsable du marché, assistée du Directeur Général des Services de la Commune et du maître d'œuvre, a examiné les candidatures :

- Lot 1 : 6 candidatures furent retenues, mais une ne comportait pas d'offre
- Lot 2 : 3 candidatures furent retenues,

## Lot 1 :

La plupart des offres se situant au dessus de l'estimation initiale, il a été décidé d'engager des négociations avec les 3 entreprises les mieux-disantes (Berthold – ELTP – Eurovia), sur le critère du prix et du délai d'intervention.

La CAO, réunie le 03.09.2007 a validé ce choix.

La négociation s'est déroulée le 18.09.2007 : le maître d'œuvre, le représentant du pouvoir adjudicateur, le DGS, ont reçu les trois entreprises.

9h00 - Rencontre avec Monsieur MATON Didier, représentant la société Eurovia.

Début des travaux : 15.10.2007 (*lundi*)  
Fin prévisible des travaux : 21.12.2007 (*vendredi*)  
Durée des travaux, hors tranche conditionnelle : 10 semaines  
Offre rectifiée : 275 978.38 €HT soit une remise de 8%

9h30 - Rencontre avec Monsieur PRUNEAU, représentant la société ELTP Colle.

Début des travaux : 29.10.2007 (*lundi*) « *normalement* »  
Fin prévisible des travaux : 25.01.2008 (*vendredi*)  
Durée des travaux, hors tranche conditionnelle : 13 semaines  
Offre rectifiée : 280 000.00 €HT soit une remise de 2.456%

10h00 - Rencontre avec Monsieur HENRY Philippe, représentant la société Berthold.

Début des travaux : 15.10.2007 (*lundi*)  
Fin prévisible des travaux : 21.12.2007 (*vendredi*)  
Durée des travaux, hors tranche conditionnelle : 10 semaines  
Offre rectifiée : 267 493.94 €HT soit une remise de 1%

Le résultat de cette négociation a été présenté à la CAO, réunie le 19.09.2007 à 9h30.

Celle-ci a attribué le marché à l'entreprise BERTHOLD de Dieue sur Meuse, mieux disante au regard du prix et du délai d'intervention.

## Lot 2 :

Les 3 offres étant sous l'estimation du maître d'œuvre, le classement suivant a été présenté à la CAO réunie le 03.09.2007 : 1. MTP – 2. NAILLON – 3. COLAS

Celle-ci a ainsi attribué le marché concernant le « Lot 2 » à la société MTP de Mancieulles, pour un montant de 104 431.60 € HT.

## Signatures :

Le Conseil Municipal réuni le 3.10.2007 a validé l'attribution de la Commission d'Appel d'Offres des 3 et 19.09.2007 et a autorisé le Maire à signer les marchés correspondants.

## Classement selon critères pondérés :

	Prix (sur 50)	Délais (sur 35)	Références (sur 15)	Total (sur 100)
Lot 1				
SLD	0	0	0	
BERTHOLD	50	35	15	<b>100</b>
EUROVIA	45	35	15	<b>95</b>
ELTP COLLE	40	35	15	<b>90</b>
MONTI	35	30	15	<b>80</b>
COLAS	30	30	15	<b>75</b>
Lot 2				
MTP	50	35	15	<b>100</b>
NAILLON	45	35	15	<b>95</b>
COLAS	40	30	15	<b>85</b>

Fait à Etain, le 04.10.2007

Le Maire, Personne Responsable du Marché  
Jean PICART